

Synthèse des règles fédérales applicables aux terrains de grand jeu

Niv. de compétition des équipements	Autres terrains	départemental	régional	interrégional	national	professionnel et international
Football	Autres compétitions (Niv. 6)	Minima championnat de France féminin D2, pour le championnats nationaux jeunes et District (Niv. 5)	Minima championnat de France amateur 2, championnat féminin D1 et championnat senio masculin division honneur (Niv. 4) Autres divisions fédérales, championnats de France et divisions féminines (Cat. C)	Championnat de France amateur et minima pour le championnat national (Niv.3)	Championnat national et minima pour la L2 (Niv. 2) 2ème division professionnelle, rencontres entre sélections et 1ère division fédérale (Cat. B)	Compétitions professionnelles (L1 et L2) (Niv. 1) 1ère division professionnelle, rencontres internationales et matches à risques (Cat. A)
Rugby à XV	-	Autres compétitions (Cat. D)	Minima championnats régionaux et départementaux pour les catégorie supérieurs ou égaux à 14 ans (Cat. 3)		Minima pour les championnats nationaux femmes ou hommes (Cat. 2)	Minima pour les championnats élites femmes et hommes (Cat. 1)
Hockey sur gazon	Minima pour les championnats vétérans (Cat. 5)	Minima championnats jeunes inférieurs ou égaux à 13 ans (Cat. 4)				professionnel et international
Espace de pratique Nature du sol	Autres terrains	départemental	régional	interrégional	national	professionnel et international
Football	Pelouse naturelle ou gazon synthétique SYE* et SY* ou sol stabilisé S		Pelouse naturelle ou gazon synthétique SYE		Arrosage intégré obligatoire	
Rugby à XV	-	Pelouse naturelle (norme NF P90-113) ou gazon synthétique (NF P90-112)				
Hockey sur gazon	Pelouse naturelle (NF P90-113) ou gazon synthétique (NF EN 15330)** ou sol stabilisé (NF P90-111)		Pelouse naturelle (NF P90-113) ou gazon synthétique (NF EN 15330)**		Gazon synthétique (NF EN 15330)** Arrosage intégré obligatoire	
Dimensions de l'aire de jeu	Autres terrains	départemental	régional	interrégional	national	professionnel et international
Football	100x60m minimum	105x68m				
Rugby à XV	-	89x60m minimum En-but* : 10 à 22m	94x66m minimum En-but* : 10 à 22m		Maximum 100x70m - Minimum 95x68m En-but* : 10 à 22m	
Hockey sur gazon	Longueur entre 90 et 100m Largeur entre 50 et 60m		91,40x55m			

Zones de dégagement et zones libres		Autres terrains	départemental	régional	interrégional	national	professionnel et international
Football	Dégagements*	2,50m sur la longueur côté vestiaires	2,50 m sur tous les côtés 6m derrière les buts si public			6m derrière les buts	7,50m derrière les buts
Rugby à XV	Zones libres*	- - 3m minimum derrière les buts*** 2m minimum sur les côtés***	2,50m minimum par rapport à la ligne de touche 3,50m sur tous les côtés**			2,50m minimum par rapport à la ligne de touche	6m par rapport à la ligne de touche 5m minimum derrière les buts*** 4m minimum sur les côtés***
Tracés des lignes							
Football		Blanches de 10 à 12 cm de large (football à 11) Bleues de 5 à 7 cm de large (lignes continues ou non) pour le football à 7* marquage permanent de préférence*		Blanches de 10 à 12 cm de large Lignes en gazon synthétique interdites			
Rugby à XV	Synthétique	-	Blanches de 10 à 12 cm de Tracés multiples permanent autorisés** (sauf compét. pro pour la Cat. B)				Pas de tracés multiples
Hockey sur gazon		Blanches de 7,5 à 12 cm de large Tracés multiples autorisés		Blanches de 7,5 cm de large Tracés multiples autorisés - Maximum 2 marquages			Pas de tracés multiples professionnel et international
Equipements de l'aire de jeu		Autres terrains	départemental	régional	interrégional	national	professionnel et international
Poteaux de buts et filets							
Football						Couleur de filet uniforme	
Rugby à XV		- Dimensions intérieures - Longueur de 3,66m et hauteur de 2,44m Profondeur minimum de	5,6m entre les 2 poteaux (intérieur) - 10m minimum de hauteur - la barre transversale est à une hauteur de 3m Poteaux ronds de 10 cm de diamètre				
Hockey sur gazon							
Bancs de touche	Bancs de touche	Recommandé	2,50m - 5 personnes	5m - 10 personnes		7,50m - 15 personnes	
Football	Bancs officiels	Recommandé	1,50m - 3 personnes Situé à 3,50m minimum de la ligne de touche	1,50m - 3 personnes		2m - 4 personnes	
Rugby à XV							
Hockey sur gazon	Bancs de touche	Recommandé	Recommandé	Recommandé		Recommandé	Obligatoire
	Bancs officiels	Recommandé	Recommandé	Recommandé		Recommandé	4,5m - 9 personnes Obligatoire

Eclairage		Norme NF.EN 12 193					
Niveau d'éclairage		Eclairage moyen horizontal (EmH)					
Football		Eclairage moyen vertical (EmV1 - EmV2 - EmV3 - EmV4)					
Mise en service	-	150 lux	250 lux	400 lux	1250 lux	2300 lux	
A maintenir	100 lux	120 lux	200 lux	320 lux	1000 lux	1875 lux	
Facteur d'uniformité	≥0,4	≥0,7					
Rapport Emini/Emaxi	-	≥0,4	≥0,5				
Fréquence de contrôle	Tous les 2 ans	Tous les ans				Tous les ans ou à chaque fois	
Recommandation :							
Eclairage moyen vertical (EmV1 - EmV2 - EmV3 - EmV4)							
A maintenir	-				Ratio RmH/EmV compris entre 0,5 et 2	EmV1 : 1500 lux	
Facteur d'uniformité	-				≥0,6	EmV2 : 1200 lux	
Rapport Emini/Emaxi	-				≥0,4	EmV3 et EmV4 : 1000 lux	
Fréquence de contrôle	-				Tous les 5 ans	Tous les 5 ans ou à chaque fois	